

*Affaires courantes*

trop pressés pour compter les votes cette fois-là. Je n'ai pas voté la première fois.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Par conséquent, le vote du député sera compté avec les non.

Le député de Port Moody—Coquitlam pour un rappel au Règlement.

**M. Waddell:** Monsieur le Président, par vous, la Chambre s'intéressera peut-être au fait que la Grande Charte, *Magna Carta*, est maintenant arrivée à la bibliothèque de droit Diefenbaker, à Saskatoon, où elle sera exposée. Tout cela pour montrer, tout simplement, que les choses n'ont pas beaucoup changé en 900 ans.

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, je me fais probablement le porte-parole d'un grand nombre de députés qui ont été irrités aujourd'hui par la sottise du NPD. Nous perdrons probablement le jour réservé à l'opposition, que nous devions avoir aujourd'hui, si les néo-démocrates n'arrêtent pas de se moquer du Parlement du Canada. Je les supplie de faire preuve d'un peu de sérieux et de s'en tenir à l'ordre du jour qui, aujourd'hui, prévoit une journée de l'opposition pour traiter de questions environnementales. Nous aimerions parler de ces questions.

• (1740)

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député de Kamloops invoque le Règlement.

**M. Riis:** Monsieur le Président, en réponse à mon excellent ami et collègue, dont je respecte depuis des années le sens des réalités, mettons les choses au clair. Nous tenons beaucoup à la Grande Charte, conscients de l'importance qu'elle a prise dans l'histoire du monde occidental.

Aujourd'hui, le gouvernement a présenté la taxe de 7 p. 100 sur les produits et services. Au nom de la population canadienne, nous sommes en train d'envoyer au gouvernement le message suivant: la population canadienne ne veut pas que cette taxe voie le jour. Voilà ce que nous sommes en train de faire.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Règlement!

**M. Riis:** N'en déplaise aux libéraux, monsieur le Président, je tiens à faire bien apparaître qu'ils collaborent avec le gouvernement conservateur. Ils n'envoient pas aujourd'hui de message contraire à la taxe sur les

produits et services. Voilà ce que le Parti libéral du Canada. . .

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député de Churchill invoque le Règlement.

**M. Murphy:** Monsieur le Président, je pense que nous avons tous à la Chambre des alternances de sérieux et de fantaisie à la Chambre. Mais je ne pense pas que le whip du Parti libéral puisse venir nous accuser de paralyser la Chambre ou de ne pas user de nos droits légitimes.

Je me souviens de l'époque où son parti avait une meute. Les membres de cette meute ne se sont pas gênés pour sauter sur leur pupitre, courir après les ministres et faire les idiots.

Le problème des libéraux aujourd'hui, c'est que cette meute n'est pas ici à la Chambre. Elle court après le poste de chef du parti. Voilà pourquoi le whip libéral intervient en Chambre pour se plaindre que le Nouveau Parti démocratique a pris le leadership à la Chambre.

Il se plaint que nous contrôlons la Chambre et que nous en profitons pour faire opposition au gouvernement. C'est notre droit, et c'est avec plaisir que nous le faisons.

**Le président suppléant (M. Paproski):** J'accorderai la parole au député d'Ottawa—Vanier pour une brève réplique, puis j'accorderai la parole au député de Halifax-Ouest.

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, je n'ai rien à répliquer du tout. Je tiens simplement à exposer les faits. C'est qu'aujourd'hui la Chambre a un texte qui dit: «Ordre projeté des travaux.» Les députés du NPD se sont vu attribuer une journée d'opposition par le Règlement de la Chambre. Ils violent toutes les règles en jouant des tours à la Chambre et ils. . .

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président suppléant (M. Paproski):** La présidence a été très tolérante.

Je donne la parole au député de Halifax-Ouest pour un bref rappel au Règlement.

**M. Crosby:** Monsieur le Président, je vais essayer d'être bref. Je veux assurer aux députés que le point que je soulève est essentiel au fonctionnement de la Chambre.

La plus importante responsabilité des députés de la Chambre des communes est certainement de voter sur les questions vitales de l'heure. Lorsqu'ils votent sur ces questions dont la Chambre des communes est saisie, c'est